



Conditions Générales de Ventes
Établissements Aquagolfe en régie

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

TABLE DES MATIÈRES

DÉFINITIONS.....	2
PRÉAMBULE	2
CHAMP D'APPLICATION	2
OBJET.....	3
DESCRIPTION DES PRESTATIONS.....	3
TARIFS	3
MODALITÉS D'UTILISATION.....	4
ÉMISSION DE TITRES D'ENTRÉES.....	4
RECHARGEMENT DE TITRES D'ENTRÉE (CARTES).....	4
INSCRIPTION A DES PRESTATIONS	4
RÉSERVATION DE PRESTATIONS	4
VALIDITÉ DES TITRES	5
EN CAS D'OUBLI, DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE	5
INTERRUPTION DE SERVICE.....	6
MOYENS DE PAIEMENT	6
MODALITÉS DE PAIEMENT	6
IMPAYÉS	7
RÈGLEMENT INTÉRIEUR	7
COMPENSATION	7
REMBOURSEMENT	8
DURÉE DES CGV.....	8
RÉTRACTATION	8
RÉSILIATION PAR MANQUEMENT	8
MODIFICATION DES CGV.....	8
RÈGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES	8
RÉCLAMATION	10
LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION	10

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventas

En application des articles 1127-1 du Code civil, L.111-1 et suivants et R.111-1 du Code de la Consommation, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, dans la mesure où elle propose la fourniture de droits d'entrée à ses établissements Aquagolfe qu'elle gère en régie, met à disposition des usagers les conditions contractuelles applicables formalisées dans les présentes conditions générales de vente.

DÉFINITIONS

- Gmva = Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Établissement public de Coopération intercommunale, dont le siège social est établi au
30 rue Alfred Kastler
PIBS II
56 000 VANNES
Téléphone : 02.97.68.14.24
Numéro de SIRET : 200 067 932 00018
- Usager = toute personne acheteuse d'un bien ou d'un service
- CGV = conditions générales de vente
- Établissement = l'ensemble des établissements entrant dans le champ d'application des présentes CGV
- Site = Site internet de GMVa : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/>

PRÉAMBULE

- Les présentes CGV régissent les prestations vendues par Gmva, sur le site et à l'accueil des établissements, auprès d'usagers.
- Elles constituent les documents contractuels opposables aux parties, à l'exclusion de tous autres documents, prospectus, flyers, dépliants ou photographies des activités qui n'ont qu'une valeur indicative.
- Les CGV sont rédigées, ainsi que l'ensemble des informations contractuelles, en langue française.
- Elles s'appliquent à tout consommateur tel que défini par l'article liminaire du code de la consommation, à savoir « toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole », pour ses besoins personnels, et non destinés à la revente, ni à un usage professionnel et s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.
- Les présentes CGV sont systématiquement notifiées à chaque usager sur le site avant de passer commande, qui en accepte les termes. Elles sont également affichées à l'accueil de chaque établissement sur un support durable.
- Elles sont opposables à l'utilisateur qui reconnaît en avoir eu connaissance et les avoir acceptées.
- Le règlement des prestations implique l'acceptation des CGV telles qu'énoncées ci-après.

CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV sont applicables à l'ensemble des prestations achetées sur le site et dans les établissements suivants :

- Aquagolfe Elven Allée Claudie Haigneré 56 250 Elven ;
- Aquagolfe Grand-Champ Rue du Général De Gaulle 56 390 Grand-Champ ;
- Aquagolfe Vannes-Kercado Rue Winston Churchill 56 000 Vannes ;
- Aquagolfe Vanocéa 20, rue E. Jourdan 56 000 Vannes.

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventes

OBJET

Les présentes CGV régissent la vente de prestations en caisse et sur le site, et leur utilisation. Sur le site, l'utilisateur doit sélectionner un établissement pour pouvoir acheter un titre d'entrée.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les titres d'entrées mis en vente pour les prestations suivantes :

- Baignade
- Baignade & Espaces Bien-être
- Espaces Bien-être
- Cours de natation
- Activités aquatiques
- Test de niveau, Brevet
- Locations
- Caution
- Remplacements de cartes
- Vente d'accessoires
- Activités de fitness

TARIFS

- Les tarifs des prestations sont fixés par délibération du Conseil Communautaire de GMVa. Ils sont consultables à l'entrée de chaque établissement et sur le site, et sont annexés aux présentes CGV (annexe n° 1).
- Les prix de vente, conformément à l'article L. 112-1 du code de la consommation, sont indiqués en euros, Toutes Taxes Comprises.
- Ils peuvent être révisés chaque année, en garantissant toutefois à l'utilisateur l'application du prix en vigueur au jour de la commande.
- Des tarifs réduits sont applicables. Pour en bénéficier, l'utilisateur doit se trouver dans l'une des situations suivantes et avoir un justificatif en cours de validité :

	Justificatif demandé	Validité du justificatif
Personne de 65 ans et + non-imposables	Papier d'identité avec photo + dernier avis de non-imposition	31 décembre de chaque année
Bénéficiaires du RSA	Attestation CAF	3 mois
Demandeurs d'emploi	Attestation France Travail	3 mois
Jeunes de 16 et 17 ans	Papier d'identité ou Carte de lycéen	Jusqu'aux 18 ans
Étudiants et apprentis de - 25 ans	Carte d'étudiants	30 septembre de chaque année
Personnes porteuses de handicap	Justificatif en cours de validité	31 décembre de chaque année
CE/Amicale	Carte d'adhérents	31 décembre de chaque année

- Pour les paiements en caisse, l'utilisateur doit présenter un justificatif en cours de validité.
- Pour les paiements via le site, l'utilisateur doit télécharger le justificatif. L'établissement dispose de 72h ouvrées pour contrôler ce justificatif et valider. L'utilisateur ne pourra régler son achat qu'après cette étape de validation.

Établissements Aquagolfe en régie
Conditions Générales de Ventas

MODALITÉS D'UTILISATION

- Les titres d'entrée sont à présenter obligatoirement aux contrôles d'accès (tripodes d'entrée) pour accéder aux services.
- Toutes les cartes sont nominatives à l'achat.

ÉMISSION DE TITRES D'ENTRÉES

Après l'achat d'une prestation, il est émis un titre permettant d'accéder aux prestations.

- Pour tout achat en caisse :
Les prestations vendues à l'unité donnent lieu à la remise d'un ticket papier avec code à barres ou QR Code.
Pour un abonnement, l'utilisateur se voit remettre une carte.
- Pour les achats réalisés sur le site :
Les prestations vendues à l'unité donnent lieu à la création d'un ticket avec code à barres ou QR Code que l'utilisateur reçoit par mail et qu'il doit présenter au tripode d'entrée pour accéder au service.
Pour un abonnement, l'utilisateur reçoit un ticket dématérialisé avec QR Code par mail, ticket qu'il doit présenter à l'accueil d'un établissement. L'utilisateur se voit, en échange, remettre une carte créditée des prestations achetées.

RECHARGEMENT DE TITRES D'ENTRÉE (CARTES)

Le rechargement des abonnements est possible :

- En caisse : La carte doit être présentée à l'accueil d'un établissement afin d'y enregistrer les nouveaux droits achetés. Après paiement, la carte est utilisable immédiatement.
- Sur le site : Après paiement, si la carte est numérotée, alors elle est utilisable immédiatement. Le passage en caisse d'un établissement n'est pas nécessaire. Dans le cas inverse, il convient de se présenter en caisse pour que l'agent y crédite les nouveaux droits.

INSCRIPTION A DES PRESTATIONS

Les prestations nécessitant une inscription sont les suivantes : cours de natation, activités aquatiques-type aquafitness-aquabike, sport-santé, jardin.

L'inscription garantit à l'utilisateur une place hebdomadaire sur un créneau-horaire et une période (semaine, trimestre ou année scolaire) déterminés.

Elle est validée après paiement.

Il n'est pas possible de modifier cette inscription sauf accord de l'établissement.

- L'inscription aux prestations « bébés dans l'eau » et/ou à destination des femmes enceintes garantit à l'utilisateur une ou plusieurs places sur un créneau-horaire déterminé et sur une année scolaire. L'établissement se réserve le droit de refuser toute entrée en cas de forte affluence.
- L'inscription à la prestation Sport-Santé est conditionnée par un entretien préalable avec un éducateur de l'établissement.
- L'inscription en cours de natation est validée après vérification du niveau de natation.

RÉSERVATION DE PRESTATIONS

La réservation permet à un utilisateur de s'enregistrer ponctuellement sur un cours ou une activité.

Établissements Aquagolfe en régie
Conditions Générales de Ventés

Elle est nominative et validée après paiement.

Un maximum de 2 réservations hebdomadaires est accepté par usager.

En cas d'empêchement, l'usager peut modifier sa réservation, au plus tard, 24h avant le début du cours. Passé ce délai, aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne sera octroyée.

Pour un « Test de niveau, Brevet », l'usager doit réserver un créneau auprès de l'accueil d'un établissement. Le règlement se fait le jour de la prestation

VALIDITÉ DES TITRES

Validité spatiale :

- Toutes les prestations sont valables dans l'établissement où elles ont été achetées, sauf pour les abonnements « cartes à points » qui sont valables dans tous les établissements et dans l'Aquagolfe Surzur, et sauf pour les abonnements « carte chrono » qui sont valables dans tous les établissements.
- Les prestations autres que l'accès à la Baignade, l'accès aux espaces Bien-être et l'accès aux salles de fitness de Vanocéa sont valables selon un calendrier défini par GMVa, affiché à l'accueil de chaque établissement, ou transmis par mail à la demande ou accessible sur le site.

Validité temporelle :

- Pour les abonnements en cours de natation, en activités aquatiques-type aquafitness-aquabike, en Sport-Santé et en fitness d'Aquagolfe Grand-Champ, le tarif est fixé pour une période donnée et ne peut donc être proratisé.
- La validité des titres d'entrée est indiquée en annexe.2.
- Une fois la date de validité expirée, la prestation de service cesse automatiquement. Gmva se trouve déchargé de ses obligations.
- Les prestations donnant accès à la Baignade et aux espaces Bien-être sont valables 18 mois à compter du jour de l'achat. Passé ce délai, l'accès aux services est impossible et l'usager perd ses titres restants sauf s'il recharge sa carte. Dans ce cas, le solde restant est cumulé aux titres d'entrée rechargés et bénéficie de la durée de validité des nouvelles entrées.
- Aucune entrée n'est possible pour les cartes Chrono dont le crédit est inférieur à 30 minutes.

La carte doit être restituée à l'agent de caisse si l'usager n'en a plus usage.

EN CAS D'OUBLI, DE PERTE OU DE VOL DE LA CARTE

- GMVa se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un titre.
- En cas de perte ou de vol, l'usager est tenu d'avertir immédiatement un établissement afin que la carte soit désactivée dans les plus brefs délais et empêcher son utilisation par un tiers.
- GMVa n'est responsable d'aucune utilisation abusive des cartes d'abonnement par un tiers, quel qu'en soit le motif.
- Une nouvelle carte peut être délivrée sous réserve du paiement des frais engendrés (cf. tarifs en vigueur). Les droits restants de l'ancienne carte seront reportés sur la nouvelle carte.
- En cas d'oubli de sa carte d'abonnement :
 - pour les prestations autres que l'accès à la Baignade, l'accès aux espaces Bien-être et l'accès aux salles de fitness de Vanocéa, l'usager doit se présenter à l'agent d'accueil. Celui-ci intervient sur le compte de l'usager afin de lui défalquer 1 séance ou 1 cours.
 - pour les prestations Baignade, espaces Bien-être et salles de fitness de Vanocéa, l'usager doit régler un titre d'entrée à l'accueil.

Établissements Aquagolfe en régie
Conditions Générales de Ventes

INTERRUPTION DE SERVICE

- GMVA n'est pas tenu responsable des retards ou d'inexécution survenus en cas de force majeure.
- Fermetures prévues des établissements :
 - Elles sont portées à la connaissance des usagers par voie d'affichage dans chaque établissement et sur le site.
 - Aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne peut être octroyée.
 - La fermeture technique d'Aquagolfe Vanocéa (Espace-fitness et bassins) n'empêche pas un usager titulaire d'un abonnement aux prestations de l'Espace-fitness de Vanocéa d'accéder aux bassins des autres établissements, sur leurs heures d'ouverture « Baignade ».
- Fermetures imprévues, du fait de l'établissement
 - Pour les prestations Baignade et espaces Bien-être : la durée de validité des titres d'entrée ne bénéficiera d'aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, considérant que l'utilisateur dispose d'autres établissements proposant les mêmes services sur le territoire de GMVA.
 - Pour les autres prestations, la validité des titres d'entrée est reportée sur la même année scolaire.
 - Si le report est impossible du fait de l'établissement : cf. article Compensation
 - Si le report est impossible du fait de l'utilisateur : aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne sera octroyée
 - Pour les prestations d'accès aux salles de Vanocéa, la validité du titre d'entrée est reportée d'autant de jours de fermeture.
- Fermeture en cas de force majeure :
 - GMVA n'est pas tenu responsable des retards ou d'inexécution survenus dans cette situation.

MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiements acceptés sont :

- En caisse :
 - Espèces :
 - Chèques bancaires émis par un établissement français. Il est encaissable le jour où il est présenté pour paiement ;
 - Chèques Up Sport&Loisirs, Chèques ANCV et Coupons Sport ANCV ;
 - Prélèvement automatique ;
 - Carte bancaire :
 - Visa ou Mastercard, à débit immédiat ou différé ;
 - Le Terminal de Paiement est crypté.
- Sur le site
 - Carte bancaire (Visa, Mastercard, débit immédiat ou débit différé)
 - Prélèvement automatique.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Le paiement est immédiat et définitif.
- La prestation est réglée comptant le jour de l'achat même si la prestation retenue n'est assurée qu'ultérieurement.
- Une facture est remise sur simple demande auprès de l'agent de caisse ou par mail pour les achats en ligne. L'utilisateur doit avoir une adresse mail valide pour recevoir la preuve du paiement. En l'absence de cette confirmation, la commande ne saurait être considérée comme validée et réceptionnée par GMVA.

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventes

- L'achat et/ou le rechargement sur le site nécessite de créer un compte. L'utilisateur a le choix de créer un compte-invité ou un compte-usager.
- Le Prélèvement automatique n'est possible que pour les abonnements aux prestations cours de natation et activités aquatiques-type aquafitness-aquabike à l'année (année scolaire).
- Le paiement par Prélèvement automatique n'est possible qu'en caisse.
- Pour les règlements en Chèques Up Sport&Loisirs, Chèques ANCV et Coupons Sport ANCV, aucun rendu de monnaie n'est réalisé. Ces titres ne sont acceptés qu'en caisse.
- Sur le site :
 - Le paiement se fait via la plateforme de paiement sécurisé PayFip doté d'un système de sécurisation des paiements permettant de crypter la transmission de ses données bancaires.
 - L'achat est confirmé via la réception, par l'utilisateur, des courriels de confirmation du paiement et de présentation du ticket de prestation.
 - En tout état de cause, l'utilisateur est réputé avoir une parfaite connaissance du fait que le site de réservation peut potentiellement connaître, comme tout site, des lenteurs éventuelles ou des interruptions momentanées, pour maintenance notamment. La responsabilité de GMVa ne saurait être recherchée en ce cas pour de telles interruptions ou dysfonctionnements.

IMPAYÉS

En cas d'impayé par prélèvement automatique :

L'échéance impayée est à régulariser à l'accueil de l'établissement.

L'impayé entraîne automatiquement l'interdiction d'accès à l'établissement. La régularisation permet de mettre fin à cette interdiction.

2 défauts de paiement, consécutifs ou non, sur une année scolaire, donnent lieu à la résiliation du contrat de prélèvement automatique.

Le défaut de paiement par l'utilisateur des sommes dues à échéance, entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues assorties des intérêts au taux légal. En complément, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 euros.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'accès aux établissements, à leurs prestations et l'utilisation de leurs installations sont régis par le règlement intérieur de chaque établissement. Ce règlement est consultable sur demande auprès des établissements et sur le site. L'utilisateur des établissements reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et son application.

COMPENSATION

- Les usagers inscrits en cours de natation ou activités aquatiques-type aquafitness-aquabike peuvent rattraper jusqu'à 2 cours ou séances, dans la même période et sous réserve des places disponibles.
- Si, du fait de l'établissement, les cours de natation ou activités aquatiques-type aquafitness-aquabike n'ont pu être réalisés, il sera proposé aux usagers de les rattraper ultérieurement. Pour les usagers inscrits à Aquagolfe Vanocéa ou Aquagolfe Vannes-Kercado, la compensation pourra être proposée dans l'un ou l'autre établissement situé sur la commune de Vannes.
- En cas d'impossibilité, une compensation en prestation Baignade à l'unité sera proposée. Elle sera équivalente à la valeur des cours ou activités manqués, où s'en rapprochant dans l'intérêt de l'utilisateur.

Établissements Aquagolfe en régie
Conditions Générales de Ventes

REMBOURSEMENT

- Aucun remboursement n'est accepté en cas de non-respect du Règlement intérieur de l'établissement ou en cas de non-respect des présentes CGV.
- Le remboursement ne sera possible qu'à partir du 3ème cours ou séance manqué(e), les 2 premiers cours ou séances ne seront pas remboursé(e).
- Pour raisons médicales ou mutation professionnelle dans un rayon de 50 km, le remboursement est possible aux conditions suivantes :
 - L'utilisateur doit en faire la demande en renseignant un imprimé à retirer à l'accueil, accompagné d'un justificatif.
 - La demande doit être présentée au plus tard 6 semaines à compter du début de l'empêchement. Passé ce délai, la demande ne sera pas traitée.
 - Le remboursement se fait au prorata du nombre d'entrée restant.
 - Le remboursement se fait par virement bancaire.

DURÉE DES CGV

Les présentes CGV sont conclues pour l'ensemble de la durée d'exécution de la prestation achetée, ainsi que pendant toute la période de validité de cette prestation, et ce dès leur acceptation.

RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas à la fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès de l'utilisateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Pour les prestations achetées sur le site, et qui n'ont pas commencé à être exécutées, le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation, conformément à l'article L221-18 du code de la consommation.

RÉSILIATION PAR MANQUEMENT

- Tout abonnement sera résilié de plein droit, au seul gré de GMVa, immédiatement après constatation de l'un des manquements mentionnés dans le Règlement intérieur.
- En cas d'interdiction d'accès aux établissements, l'utilisateur devra remettre sa carte à l'agent de caisse.
- Dans ces conditions, aucun remboursement n'est possible.

MODIFICATION DES CGV

GMVa se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les CGV sans avertissement préalable. Néanmoins, les contrats en cours restent soumis aux conditions telles qu'elles étaient applicables au moment où la vente a été conclue.

La nullité d'une clause n'entraîne pas la nullité de la totalité des CGV.

L'inapplication temporaire ou permanente d'une ou plusieurs clauses des CGV par les établissements ne saurait valoir renonciation de sa part aux autres clauses des CGV qui continuent à produire leurs effets. Le fait qu'elle ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

RÈGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

PROTECTION DES DONNÉES INFORMATIQUES

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventes

L'utilisateur reconnaît être informé que les données personnelles enregistrées lors de l'accomplissement d'une démarche seront conservées pendant une durée correspondant à la finalité de traitement par l'organisme, durée qui sera clairement indiquée lors de la transmission d'une demande sur le site.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Solution Billetterie sur le site et de son utilisation par les usagers, la société HORANET est amenée, pour GMVa, à traiter des données personnelles.

Généralités

La société HORANET et GMVa s'engage à se conformer aux dispositions relatives aux traitements de données personnelles qui lui sont légalement applicables parmi lesquelles, notamment, la mise en œuvre de mesures de sécurité et de confidentialité pour la protection des données personnelles.

Coordonnées du responsable du traitement

Ce site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Conformément au RGPD et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent et selon les cas d'opposition, d'effacement, de portabilité ou de limitation du traitement.

Pour exercer ses droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données personnelles, il vous est possible de contacter le délégué à la protection (DPD) de la collectivité, comme suit :

- Par mail à : dpd@gmvagglo.bzh
- Par courrier, accompagné d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante :

Golfe du Morbihan – Vannes agglomération

A l'attention du DPD

30, rue Alfred Kastler – PIBS 2

56000 VANNES

Coordonnées du sous-traitant

Utilisation des données personnelles

Les données personnelles sont collectées par la société HORANET, pour le compte de GMVa, via la création directe ou indirecte d'un compte usager, par l'utilisateur, qui peut, dans son compte, visualiser les données collectées et leurs durées de conservation.

Horanet

Z.I. Route de Niort

B.P. 70328

85 206 Fontenay Le Comte

Téléphone : 02 51 53 13 50

Données collectées

Les données personnelles obligatoirement requises pour la création d'un compte citoyen sont : la civilité, le nom, le prénom, l'adresse postale et l'adresse électronique, N° de contrat de la carte d'abonnement. GMVA peut s'être réservé la possibilité d'imposer des champs obligatoires supplémentaires : N° de téléphone mobile. Ces données personnelles donnent lieu à la constitution d'une base de données de personnes physiques, ci-après dénommée « Base usager », corrélant l'identification des Usagers à l'historique de leurs Demandes.

Dans le cadre de la mise en place de tarifs réduits, des données pourront être collectées sur la situation professionnelle de la personne, ou sur le quotient familial.

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventes

Finalités

Le traitement est fondé sur la base légale du consentement.

En fédérant autour du compte Usager l'accès aux services de la Solution Billetterie sur le site, les traitements des données personnelles liés à l'utilisation de la Solution Billetterie sur le site ont pour uniques finalités : Envoi de lettres d'informations électroniques relatives à GMVA (animations, activités, promotions, annulations, remplacements de créneaux...),

Statistiques de fréquentation,

Facturation

L'utilisation du portail est conditionnée à la conservation des données correspondantes pendant trente-six (36) mois à compter de la fin du dernier contrat de l'utilisateur.

SECURITE ET CONFIDENTIALITE

Au regard de la nature des données personnelles et des risques présentés par les traitements, la société HORANET prend toutes les précautions utiles et appropriées et met en œuvre toutes les mesures physiques et logiques pour préserver et assurer tant la confidentialité que la sécurité des données personnelles. La société HORANET utilise des mesures techniques et organisationnelles adaptées pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, notamment lorsque le traitement comporte des transmissions de données personnelles dans un réseau, ainsi que contre toute autre forme de traitement illicite.

La société HORANET et GMVA s'engagent à ne faire aucun usage personnel, y compris commercial, des données personnelles, en dehors des usages explicitement mentionnés au paragraphe.

En dehors des cas prévus par la loi, la société HORANET et GMVA ne divulguent pas à des tiers, quels qu'ils soient, les données personnelles.

Réclamation

Si vous estimez, un mois après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

RÉCLAMATION

Toute réclamation sera adressée à GMVA, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée en main propre à l'accueil d'un des établissements contre récépissé.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

- Les présentes sont soumises à la loi française.
- À défaut d'accord amiable pour tout litige relatif à l'existence, l'interprétation, ou l'exécution des CGV ainsi que sur tous les documents annexes, le litige pourra être porté devant le tribunal administratif de Rennes, juridiction territorialement compétente compte tenu du lieu d'exécution de l'activité.

Hôtel de Bizien

3, Contour de la Motte

CS44416

35 044 Rennes Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28

Télécopie : 02 99 63 56 84

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr,

Objet	Prestation	Format		Aquagolfe Elven	Aquagolfe Grand-Champ	Aquagolfe Vannes-Kercado	Aquagolfe Vanocéa	
Titre d'entrée	Baignade	à l'unité	unitaire	Validité : - achat en caisse : le jour de l'achat - achat en ligne : 7 jours à compter de la date d'achat				
			unitaire « Dernière heure »					
			unitaire « Animations »					
			unitaire passage Brevet, Diplôme, Test					
		unitaire - 1 Famille (2 adultes max et 3 à 5 enfants)						
Abonnement	carte à points 60 points	1 entrée vaut 5 points l'entrée	1 entrée vaut 4 points l'entrée	1 entrée vaut 4 points l'entrée	1 entrée vaut 6 points l'entrée			
	carte à points 120 points	Validité : 18 mois à compter de la date d'achat						
	carte Chrono	10h. Validité : 18 mois à compter de la date d'achat. En cas de solde restant inférieur à 30 minutes, l'usager ne peut bénéficier de la prestation sauf à recharger sa carte						
Titre d'entrée	Baignade & Espaces Bien-être (sauna ou sauna-hammam)	à l'unité	unitaire	Sur réservation pour les Espaces Bien-être. Durée : 1 heure maximum. Validité : achat en caisse : le jour de l'achat// achat en ligne : 7 jours à compter de la date d'achat				
			unitaire « privilège »					
Abonnement	carte 10 Entrées	Sur réservation pour les Espaces Bien-être. Durée : 1 heure maximum. Validité : valables pendant 1 an à compter de la date d'achat						
	carte 10 Entrées « privilège »							
Titre d'entrée	Espaces Bien-être (sauna ou sauna-hammam)	à l'unité	unitaire	Sur réservation. Durée : 1 heure maximum Validité : achat en caisse : le jour de l'achat // achat en ligne : 7 jours à compter de la date d'achat				
Titre d'entrée	Cours de natation	à l'unité	1 cours	1 cours collectif. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.				
			Abonnement	carte 1 trimestre - 10 cours	10 cours collectifs à raison d'1 cours /semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.			
				carte 1 an - 30 cours	30 cours collectifs à raison d'1 cours /semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.			
Titre d'entrée	Activités aquatiques-type aquafitness-aquabike	à l'unité	1 séance	1 séance collective. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.				
			Abonnement	carte 1 trimestre - 10 cours	10 séances collectives à raison d'1 séance/semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.			
				carte 1 an - 30 cours	30 séances collectives à raison d'1 séance/semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.			
Titre d'entrée	activités aquatiques « Sport-Santé »	à l'unité	1 séance	1 séance collective. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.				
			Abonnement	Carte 12 séances	12 séances collectives à raison d'1 séance/semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.			
Titre d'entrée	activités aquatiques "Bébés dans l'eau"	à l'unité	1 séance	1 séance collective valable à compter de la date d'achat et sur l'année scolaire en cours. Durée d'1 séance : illimitée				

Établissements Aquagolfe en régie

Conditions Générales de Ventes

		Abonnement	Carte 10 séances	10 séances collectives valables à compter de la date d'achat et sur l'année scolaire en cours. Durée d'1 séance : illimitée
Titre d'entrée	activités aquatiques " Jardins"	à l'unité	1 séance	1 séance collective. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.
		Abonnement	1 séance Carte 10 séances	10 séances collectives à raison d'1 séance/semaine. Composition des groupes et plannings définis par l'établissement. Sur inscription.
Titre d'entrée	activités aquatiques à destination des femmes enceintes	à l'unité	1 séance	1 séance collective.
		Abonnement	1 séance Carte 10 séances	10 séances collectives à raison d'1 séance/semaine.
Location	Location de lignes d'eau	Convention		Sur réservation
Caution	Caution Bracelet	à l'unité	Bracelet	En lien avec les prestations "Baignade & Espaces Bien-être" et « Espace Bien-être ». La caution est encaissée le jour d'achat et remboursée à la remise du bracelet à l'accueil, aux heures d'ouverture de l'accueil
Matériel	Remplacement carte	à l'unité	carte	Une nouvelle carte est remise à l'utilisateur après s'être acquitté des frais. La carte perdue est désactivée et les titres d'entrée restants sont transférés sur la nouvelle carte.
Location	Location de Bike	à l'unité	ticket	En lien avec les prestations A. Accès pendant les heures d'ouverture de la prestation. Validité : le jour d'achat. Durée de la prestation : 1 heure maximum
Matériel	Vente d'accessoires de piscines	à l'unité	ticket	Vente
Titre d'entrée	Test de niveau, Brevet	à l'unité	ticket	Validité : le jour de l'achat.